

DICTÉE (5 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée **les vingt dernières minutes** de la première partie, soit une heure dix après le début de l'épreuve.

On notera au tableau :

Lors de la dictée, on procédera successivement :

- 1) à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Elle aime savoir comment vivent les autres dans des pays lointains où elle n'ira jamais, à des époques différentes, sa vie à elle, ne l'intéresse pas vraiment et qui aurait eu l'idée d'en parler dans un livre, une vie si banale, si ordinaire... L'histoire d'une femme qui lui ressemble, ça lui ferait peur, elle ne la lirait pas. La bibliothécaire, un jeudi, lui a proposé un roman, elle a oublié le titre. L'auteur, elle ne retient jamais son nom, sauf si elle en lit plusieurs du même, la bibliothécaire disait que ça l'intéresserait, pour une fois l'héroïne était une femme d'ouvrier [...].

Leila Sebbar, *Marguerite*, 2002.